



DU de Pédagogie Universitaire

Enseigner *en soutenant* le développement *des compétences* des étudiants

Présentation 2024-2025

POURQUOI CE DU DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE ?

Le projet de création d'un Diplôme d'Universitaire (DU) en pédagogie dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans la stratégie politique de l'Université de Lille qui met en avant d'une part la formation et l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques d'enseignement et d'autre part la reconnaissance et la valorisation de l'engagement pédagogique des enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-euse-s.

En orientant ce DU autour du soutien du développement des compétences des étudiant-e-s, l'Université de Lille s'engage à accompagner ses enseignant-e-s dans le développement de leurs pratiques pédagogiques afin d'installer l'apprenant dans une démarche d'acquisition de compétences et permettre davantage de flexibilisation dans les parcours de formation (en lien avec la mise en œuvre de la loi ORE).

Objectifs visés par la création du diplôme

- **Développer** les compétences pédagogiques des enseignant-e-s dans l'enseignement supérieur
- **Certifier et valoriser** le développement pédagogique des enseignant-e-s pour soutenir leur engagement et favoriser leur évolution de carrière
- **Soutenir** la politique de transformation pédagogique de l'université en lien avec le déploiement de l'approche par compétences et ainsi favoriser la réussite étudiante

DIPLÔME

Présentation du diplôme

Ce diplôme est porté par la Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (DAPI) et organisé en collaboration avec le service de formation des personnels de l'Université et le CIREL (laboratoire de recherche en sciences de l'éducation et de la formation – Université de Lille).

Responsable de la formation

Auréli Dupré, directrice de la Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation / Chercheuse associée – CIREL, Université de Lille

Ce DU vise à permettre aux enseignant-e-s de

Objectifs pédagogiques

- **développer** leurs compétences pédagogiques d'enseignement dans le supérieur
- **mobiliser** des repères théoriques et des résultats de recherche scientifique pour analyser leurs pratiques
- **expérimenter et analyser** une ou des pratiques pédagogiques contribuant au développement des compétences des étudiant-e-s
- **certifier et valoriser** leur développement professionnel en pédagogie

Modalités d'admission

La formation est ouverte à toute personne assurant une mission d'enseignement dans notre université ou dans un établissement d'enseignement supérieur.
Aucun prérequis n'est demandé.

Conditions d'obtention du DU pédagogie de l'enseignement supérieur

Les enseignant-e-s seront évalué-e-s à partir de :

- La participation aux sessions de formation
- Leur participation à l'ensemble des activités de formation du diplôme
- Situations d'apprentissages et d'évaluation (SAÉ), dont la mise en œuvre d'un projet pédagogique en lien avec vos pratiques d'enseignement
- La démonstration de la mise en œuvre des compétences visées par la formation, grâce à la démarche portfolio
- Une soutenance orale

Le DU a été pensé en hybride. Il est composé d'ateliers, de séances de travail en groupe et d'activités en présentiel et d'échanges de pratiques et de conférences en distanciel. Le tout visant à la mise en œuvre des compétences et participant à l'évaluation.

Les situations d'apprentissages et d'évaluation (SAÉ)

Il s'agit de situations vous permettant de mettre en œuvre les compétences visées par le référentiel, en vous appuyant sur les ressources fournies dans le cadre de la formation. Il y en a une à deux par compétences. Certaines, comme le projet, seront réalisées de manière individuelle et d'autres en groupe. Elles seront travaillées dans le temps du DU pour une grande majorité.

Un dossier est à rendre pour les compétences 1, 3 et 4, avec ensuite le retour détaillé de votre référent pédagogique sur la production.

Concernant le projet pédagogique

Le projet doit pouvoir être mis en œuvre et évalué dans la temporalité imposée par le DU, à savoir entre septembre 2024 et juin 2025. La première partie du DU sert à formaliser et concevoir votre projet. L'évaluation du projet portera sur ce que vous mettez en œuvre dans vos pratiques pédagogiques. Si votre projet concerne d'autres enseignants, il ne faudra y évaluer que votre part.

La démarche portfolio

Cette démarche consiste à faire la démonstration argumentée de la mise en œuvre des quatre compétences du référentiel, dans des situations données. La démonstration devra s'appuyer sur l'explicitation de vos actions et pour votre action, sera illustré par des « traces » rendant compte de celle-ci. Ces éléments seront travaillés lors des séminaires compétences, tout au long de la formation.

La soutenance orale

Cette soutenance s'appuiera sur le travail de réflexion et de prise de recul sur vos actions réalisées pour élaborer votre portfolio. Le jury qui aura lu attentivement votre portfolio vous questionnera afin de comprendre et d'apprécier au mieux le développement des quatre compétences visées par la formation.

Droits d'inscription

Université de Lille : pris en charge par le service RH de l'Université.
Autre établissement : en fonction des conventions de l'établissement.

Durée de la formation

La durée du diplôme universitaire est d'un an et demi.

- Formation conçue et organisée selon les principes d'une approche par compétences (APC)
- Accent sur les pédagogies actives centrées sur les apprentissages, favorisant l'engagement des apprenants
- Formation adossée à la recherche (intervention de chercheurs internes et externes à notre université)

Le programme Avenir(s)

Le programme Avenir(s) contribue au déploiement du diplôme universitaire au niveau national.

Par son volet ESR, ce programme soutient, le déploiement à l'échelle nationale de l'Approche par compétences et de la démarche portfolio au service de la réussite et de la professionnalisation des apprenants.

Au sein de l'Université de Lille, le projet vise à soutenir la mise en place de la démarche d'Approche par Compétences (APC) dans les parcours de formation. Plus précisément, il s'agit :

- 1 - d'accompagner les enseignant-e-s dans l'appropriation de la démarche par la mise en place de dispositifs de formation et la mise à disposition de ressources ;
- 2 - d'outiller les pratiques d'évaluation des compétences grâce à un e-portfolio ;
- 3 - de soutenir les apprenants dans le suivi du développement de leurs compétences et dans la construction de leurs parcours de formation.

Pour en savoir plus sur le programme : avenirs-esr.fr

RÉFÉRENTIEL

COMPÉTENCE 1

Concevoir des enseignements dans une démarche APC

- En respectant les principes de l'alignement pédagogiques
- En précisant les attentes pédagogiques aux étudiant-e-s
- En considérant la diversité des profils étudiants
- En s'intégrant dans le programme de formation
- En prenant en compte les contraintes de son contexte d'enseignement (effectifs, locaux, calendrier ...)
- En scénarisant l'enseignement de manière à soutenir la réflexivité des étudiant-e-s vis-à-vis du développement des compétences

Situations professionnelles de référence

- Scénarisation d'enseignements ressources au développement des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- Scénarisation de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) au sein d'un BCC

Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

- (projet) Scénarisation d'un dispositif pédagogique (enseignement, mise en situation ...) associée à une compétence visée par la formation
- (simulation) Scénarisation d'un programme de formation visant le développement d'une compétence

Apprentissages incontournables

- Concept d'alignement pédagogique pour concevoir et diagnostiquer un enseignement
- Mise en œuvre de l'approche par compétences
- Intérêt des pédagogies actives, du faire, de l'expérience

Ateliers – Conférences

Ateliers « Principes de l'alignement pédagogique à partir de vos enseignements », « Qu'est-ce que les pédagogies actives ? », « Vivre un apprentissage par problème : méthodes et activités d'enseignement », « L'approche par compétences et ses mises en œuvre », « ABC Learning Design »

Apprentissage par projet « Construire un programme de formation vivant le développement d'une compétence »

Conférence « La différenciation pédagogique ou comment gérer l'hétérogénéité des étudiants en cours », « Focus sur l'APC » par Philippe LALLE et Benoît ESCRIG

Des ressources scientifiques et documentaire sur

Les principes de l'alignement pédagogique, enjeux de l'approche par compétences, méthodes pédagogies actives et usages des technologie éducatives, ...

COMPÉTENCE 2

Encadrer des activités d'apprentissage

- En soutenant la motivation des étudiant·e·s
- En communiquant à l'oral et à l'écrit en synchrone et asynchrone
- En variant les postures d'enseignement selon les différents temps d'apprentissage et les modes de travail (individuel, en groupe ...)
- En s'adaptant à l'hétérogénéité des publics
- En permettant aux étudiant·e·s d'apprendre de leurs essais/erreurs

Situations professionnelles de référence

- Enseignement en présentiel ou synchrone
- Encadrement de temps d'apprentissage « hors classe » (asynchrone)

Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

- (projet) encadrement de l'enseignement visé par le projet
- (observation entre pairs) analyse de pratiques en situation d'enseignement animé par un pair

Apprentissages incontournables

- Prise de recul sur sa posture aux différentes phases de l'enseignement
- Prise de conscience de la mise en œuvre d'un cadre pour la réalisation des activités

Ressources - Ateliers – Conférences

Ateliers « Qu'est-ce que les pédagogies actives ? », « Vivre un apprentissage par problème : méthodes et activités d'enseignement », « L'approche par compétences et ses mises en œuvre », « Mise en situation : jeux de rôles et simulation », « L'observation entre pair : un outil de développement en enseignement »

Atelier théâtre « Prise de parole et occupation de l'espace »

Conférences « La réussite étudiante » par Marc ROMAINVILLE, « Posture / prise de parole en public » par Denis BÉDARD

Des ressources scientifiques et documentaire sur

Postures, animation de grands groupes / de petits groupes, motivation, ...

COMPÉTENCE 3

Évaluer les apprentissages et les compétences des étudiant·e·s

- En distinguant l'évaluation des ressources et des compétences
- En faisant des retours constructifs et formatifs aux étudiant·e·s
- En clarifiant les niveaux d'exigences attendues dans une logique de progression
- En limitant les biais inhérents aux méthodes d'évaluation
- En permettant aux étudiant·e·s de faire la preuve du développement de leurs compétences

Situations professionnelles de référence

- Évaluation de l'acquisition de ressources
- Évaluation de performances au sein de mise en situation
- Évaluation du développement des compétences

Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

- (mise en situation) Réalisation d'un portfolio de développement professionnel en pédagogie
- (projet) Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des étudiant·e·s au sein du projet pédagogique

Apprentissages incontournables

- Construire une progression grâce à des évaluations formatives
- Faire des retours constructifs
- Intérêt d'accompagner les étudiant·e·s à la réflexion sur leurs actions
- Prise de conscience des limites de l'évaluation

Ressources - Ateliers – Conférences

Ateliers « Principes de l'alignement pédagogique à partir de vos enseignements », « Utiliser l'alignement pédagogique pour diagnostiquer mon projet », « Comment soutenir la réflexivité chez les étudiants ? », « ABC Learning Design », « Évaluer les compétences de ses étudiants », « Évaluation formative et feedback »

Conférences « Portfolio » par Christelle LISON, « Mémoire et feedback »

Des ressources scientifiques et documentaire sur

Modalités d'évaluations, réflexion sur les limites des évaluations, feedback, démarche portfolio, réflexivité ...

COMPÉTENCE 4

Collaborer en équipe pédagogique

- En mobilisant des résultats de recherche, des outils facilitant l'intelligence collective et l'analyse de pratiques
- En partageant ses pratiques pédagogiques avec ses pairs
- En s'inscrivant dans une démarche de co-développement en appui sur l'analyse de ses propres pratiques
- En respectant l'investissement et les contraintes institutionnelles de chacun
- En développant les échanges en équipe sur l'organisation d'un programme de formation

Situations professionnelles de référence

- Séances de partage de pratiques
- Co-construction d'un dispositif pédagogique

Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

- (projet) Évaluation de son projet pédagogique
- (Mise en situation) Conception et animation d'une séquence de co-développement au sein du DU
- (projet) Réalisation de supports de communication sur son projet pédagogique

Apprentissages incontournables

- Les bienfaits du travail en équipe
- Intérêt de certains outils de communication et de résolution de problèmes

Ressources - Ateliers – Conférences

Ateliers « Qu'est-ce que les pédagogies actives ? », « Vivre un apprentissage par - Retours d'expériences « Un DU de pédagogie universitaire ... et après ? », « Valoriser son engagement pédagogique », « L'intelligence collective », « Quels sont les leviers pour les transitions éducatives ? », « La démarche SOTL », « Comment rendre compte de sa pratique en pédagogie ? »

Conférences « Les transitions éducatives » par Abdel Karim ZAID , « Préparer l'évaluation de son dispositif » par Emmanuel SYLVESTRE

Journée « Co-développement en pédagogie universitaire »

Des ressources scientifiques et documentaire sur

Techniques d'animation de communauté, analyse de pratiques, retour d'expérience à partir de ses pratiques, communauté de pratiques interdisciplinaires, ...

CONTACT ET INFOS

Aurélié Dupré
aurelie.dupre@univ-lille.fr

Justine Roussel
justine.roussel@univ-lille.fr

**Infos et contact sur les inscriptions
et modalités de la formation :**

drh-formation@univ-lille.fr

SITE

du-pedagogieuniversitaire.univ-lille.fr

LE DU EN VIDÉO PRÉSENTATION



